

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
https://urls.fr/E_2QtP



« L'eau est un trésor silencieux.
On entend sa valeur que lorsqu'elle
cesse de couler ».

Le Lié à Plouguenast - Guette Es Lièvres le 7 juillet 2026 © Jérôme Bellaize

Info

**Information SÉCHERESSE
des Côtes-d'Armor**

A compter du 08 juillet 2026,
la zone sud est placée en **alerte
sécheresse** et le reste du département
est placé en **vigilance sécheresse**.

**En alerte sécheresse, les principales
restrictions d'eau temporaires sur
l'ensemble du département sont :**

- restrictions horaires pour l'irrigation agricoles selon le type de culture ;
- interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport et golf de 1h à 20h ;
- interdiction d'arroser des potagers de 10h à 20h ;
- interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voitures, les façades ou encore les véhicules ;
- interdiction de manœuvrer des vannes (plans d'eau, écluses, ...) sauf autorisation ;
- réduction de la consommation d'eau à usage professionnel.

Vigilance et alerte sécheresse dans le département

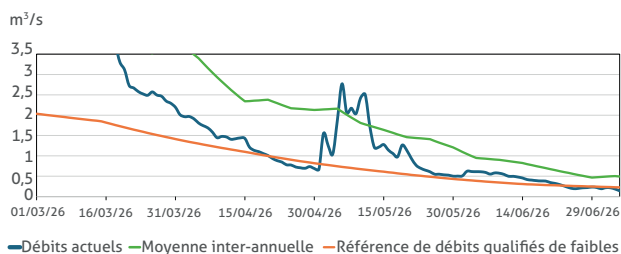
Les organismes
aquatiques souffrent,
nos ressources
en eau potable
sont sous tension :
économisons l'eau.

Juin 2026 en résumé

- Des **niveaux d'eau préoccupants** dans les rivières et les nappes phréatiques appelant à la sobriété de toutes et tous. Le **département** est en **vigilance sécheresse** depuis le 25 juin et en **alerte sécheresse** depuis le 8 juillet dans la zone sud face à l'aggravation de la situation.
- Une teneur moyenne saisonnière en **nitrate de 28 mg/l** et des valeurs dépassant les **40 mg/l** sur certains cours d'eau.
- Une **présence particulièrement notable de pesticides** appliqués récemment sur les cultures, entraînés dans les cours d'eau lors de pluies d'orage.

Météo et précipitations Débits des rivières

Évolution des débits des rivières Exemple l'Oust à Hémonstoir



Dégradation nette de la situation hydrologique sous l'effet du déficit de pluie et des fortes chaleurs. Débits très inférieurs aux normales, traduisant un étiage précoce.

Face à cette situation, l'ensemble du département est **placé en vigilance** depuis le 25 juin et en **alerte** depuis le 8 juillet dans la zone sud avec l'entrée en vigueur de premières mesures de restriction des usages. Cf <https://urls.fr/IWD7zF>

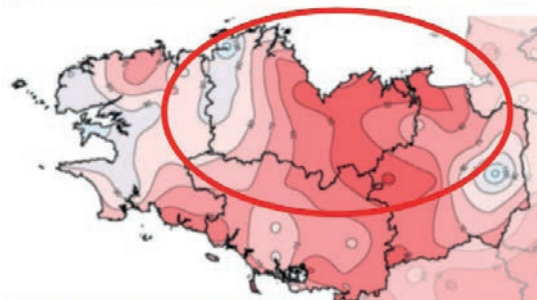
Des mesures plus restrictives pourraient être prises si la situation se prolonge. Chacun est invité à réduire les usages non essentiels de l'eau afin de préserver la vie dans les rivières et les réserves en eau potable

Mois de juin très déficitaire en pluie doublé de fortes chaleurs, débits préoccupants des cours d'eau et de premières restrictions d'eau dans le sud du département.

Le mois de juin a été marqué par un important déficit de précipitations, associé à des températures exceptionnellement élevées. Hormis quelques orages localisés en période de canicule, les pluies sont restées très insuffisantes, entraînant une forte baisse des débits des cours d'eau avec des assèchs, très précocement observés dans les ruisseaux, fragilisant la vie des organismes aquatiques. Si l'alimentation en eau potable est actuellement assurée, la ressource est sous tension.

Précipitations de juin 2026 Rapport aux normes de saison sur la période 1991-2020

Source Météo France

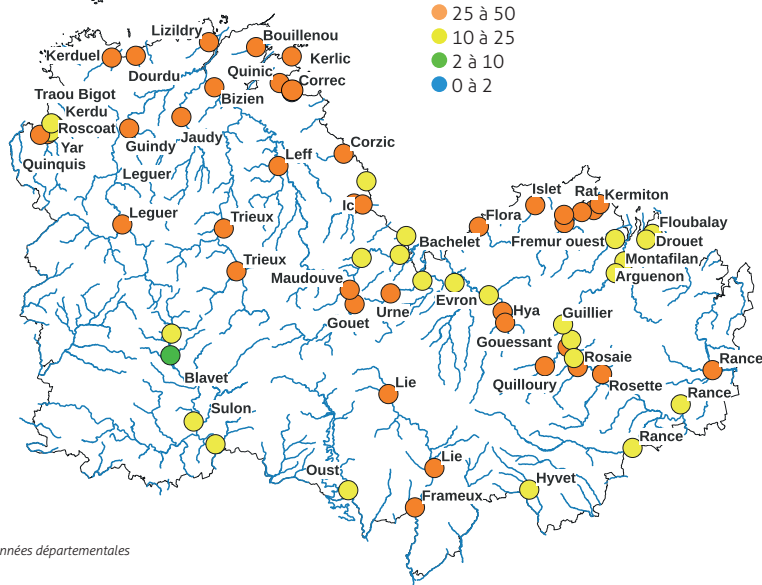


Le département des Côtes d'Armor est particulièrement déficitaire en pluie avec un large secteur Est en déficit de plus de 50 %

Teneurs en nitrates - juin 2026

Teneurs en nitrates en mg/l
Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)

- 50 à 75
- 25 à 50
- 10 à 25
- 2 à 10
- 0 à 2



Données départementales

(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

La teneur moyenne en nitrates est en légère hausse ce mois-ci, atteignant 28 mg/L contre 25 mg/L en mai. Cette évolution traduit des transferts de nitrates depuis les sols vers les cours d'eau lors notamment de pluies orageuses localisées.

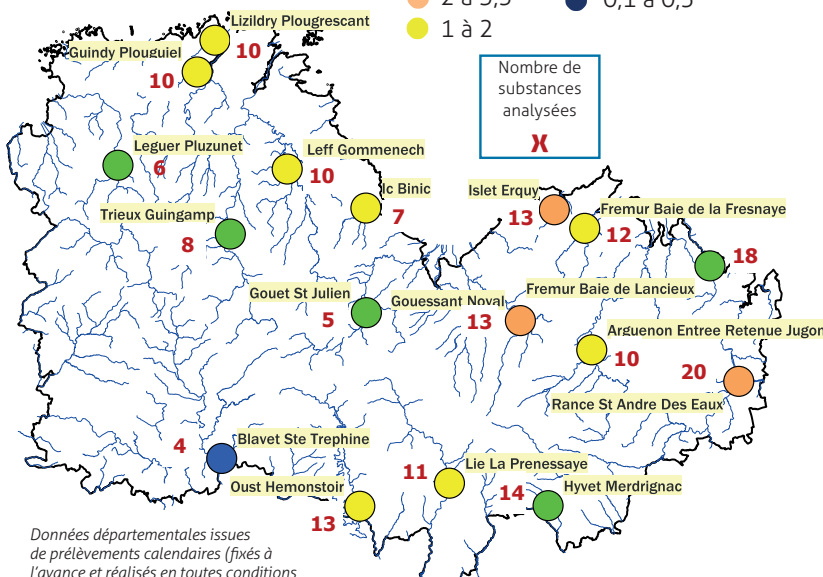
Parmi les 66 cours d'eau suivis dans le réseau départemental, plusieurs présentent des concentrations élevées, supérieures à 40 mg/L, indiquant des pertes importantes d'azote d'origine agricole. Sont notamment concernés la Rosaie, le Bizien, l'Islet, le Lizildry, le Quinic, le Kermiton, le Bouillenou, le Hya et le Saint-Seb.

Par ailleurs, un récent rapport de la Cour des comptes souligne que les progrès restent insuffisants pour enrayer durablement le phénomène des algues vertes. Les modélisations indiquent qu'un retour à des concentrations comprises entre 10 et 25 mg/L serait nécessaire pour observer une baisse significative des échouages. La cour administrative d'appel de Nantes a également condamné l'État pour préjudice écologique et enjoint à une réduction des excédents d'azote, notamment en baie de Saint-Brieuc, avec un renforcement attendu des contrôles.

Teneurs en pesticides¹ - mai 2026

Concentrations en µg/l
toutes substances analysées

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5



Données départementales issues de prélèvements calendaires (fixés à l'avance et réalisés en toutes conditions météo et hydrologiques)

Les pluies orageuses entraînent des pesticides vers les rivières.

Sur les 18 cours d'eau suivis, 42 substances de nature pesticide ont été recensées ce mois-ci. La présence de 17 substances actives récemment appliquées sur les cultures est particulièrement notable. Les épisodes orageux survenus avant les prélèvements ont probablement favorisé leur transfert vers les cours d'eau par ruissellement. Ces substances actives, généralement plus toxiques pour les milieux aquatiques que leurs produits de dégradation (métabolites).

Le **déméthénamide-P**, herbicide principalement utilisé sur le maïs, est la substance la plus fréquemment détectée, présente dans 60 % des cours d'eau. Les concentrations les plus élevées sont mesurées dans la Rance (0,80 µg/L) et le Frémur d'Hénanbihen (0,165 µg/L). Sept autres herbicides, dont la bentazone, le chlorotoluron et le métobromuron, sont observés plus ponctuellement. Les pluies de la première décennie ont également favorisé les traitements de fongicides et leur transfert : 4 substances ont été détectées, dont le propiconazole, pourtant interdit d'utilisation depuis 2018, retrouvé dans l'Hyvet.

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.